



Directeur de la Publication: TIENCHEU KAMENI Maurice

Mbandjock et Nkoteng

Enquête sur les misères au pays du sucre



- L'affrontement violent entre les grévistes de la Sosucam et les forces du maintien de l'ordre témoigne d'un climat social délétère.
- Implantée depuis 1965, la société industrielle n'a pas apporté le développement espéré.
- L'absence d'électricité, d'eau potable et de route contribue au désarroi des populations.
- Reportages **Pp. 5-8**

Léger NTIGA

**«Les évêques ne peuvent
choisir un candidat»**



Laïc engagé et journaliste, il decrypte les positions de certains prélats à la veille de la présidentielle au Cameroun. **P.9**

Présidentielle 2025

**Le duel Biya-Kamto
aura-t-il lieu?**

P.3

Universités

**Les dangers qui guettent
les étudiants mineurs** **P.4**

On attend les cartes d'électeurs

A Yaoundé, les jeunes affluent dans les antennes d'Elecram pour s'inscrire. Mais une fois cette étape terminée, la suite s'avère bien compliquée.

Depuis qu'Élections Cameroun (Elecram) a ouvert les inscriptions sur les listes électorales pour 2025, les jeunes répondent à l'appel du devoir citoyen. A Yaoundé 6 par exemple, ils sont présents dans les files d'attente au niveau des différentes antennes d'Elecram. A Yaoundé VI, l'antenne communale au quartier Biyem-Assi ne désemplit pas. Des personnes des deux sexes entrent et sortent. S'inscrire prend une quinzaine de minutes. Après avoir rempli les formalités, chacun et chacune sort content(e) d'avoir franchi une étape vers le vote, sachant que la présidentielle arrive. « Je suis satisfait de m'être inscrit pour la première fois sur le fichier électoral. L'ambiance est bonne, les encadreurs reçoivent et donnent la conduite à tenir. Il faut être muni de sa carte nationale d'identité ou du récépissé pour s'inscrire. On prend une photo et les empreintes digitales », lâche un jeune. Selon une jeune fille, la vingtaine, il est normal pour tout citoyen de prendre part à la politique. « On aspire à un changement au Ca-



Des opérations d'inscription dans un bureau Elecram.

meroun, cela n'est possible que par les urnes. J'invite les autres à s'inscrire, et de voter plus tard le candidat de leur choix », explique-t-elle. « Nous souhaitons plus tard que le président élu apporte des solutions appropriées pour nous les jeunes. C'est la raison de mon inscription sur les listes électorales. On aspire à un Cameroun nouveau », fait savoir un jeune

homme, sous anonymat, sortant du bureau d'Elecram.

Carte d'électeur

En dépit de l'engouement pour la campagne d'inscriptions sur les listes électorales lancée le 2 janvier 2025, beaucoup se plaignent de n'avoir pas reçu leur carte d'électeur. « Je suis venu vérifier si ma carte d'électeur est disponible, les responsables d'Elecram m'ont dit d'attendre leur coup de fil. Pourtant, je me suis inscrit depuis le 24 juin 2024, je n'ai toujours pas ma carte », s'indigne une jeune dame. C'est le même son de cloche chez Ernest qui dit s'être inscrit en 2024, et se plaint que sa carte d'électeur ne soit pas disponible. Plus grave, aucune raison n'est donnée. Il reste dans l'expectative, attendant le coup de fil d'Elecram. Les inscriptions vont se poursuivre jusqu'à la convocation du corps électoral par le Président de la République, conformément à l'article 86 du Code électoral. Pour la prochaine présidentielle, cette convocation est attendue entre juillet et août.

Olivier Mbessité

Elections

Une charte des béatitudes pour les médias

L'Archevêque de Yaoundé, Mgr Jean Mbarga, a prescrit les discours de paix lors de la célébration du jubilé du monde de la communication.



Basilique Marie Reine des Apôtres de Yaoundé le 23 février 2025. La photo de famille entre les professionnels des médias et l'Archevêque métropolitain de Yaoundé.

L'année 2025 est cruciale avec les échéances électorales au Cameroun. Il s'agit des élections régionales et de la présidentielle. Pour ce faire, l'Eglise catholique qui est au Cameroun, entend jouer sa partition pour une organisation sans heurts de ces scrutins. En cette période préélectorale, des dérives sont notées sur les médias traditionnels et les réseaux sociaux. Sont diffusés des contenus de nature à embraser le pays.

L'Eglise a célébré le jubilé du monde de la communication ce 23 février 2025 à la Basilique Marie Reine des Apôtres de Yaoundé. Objectif : sensibiliser les acteurs des médias. Le fil conducteur de la rencontre s'articulait autour du thème suivant : « comment les médias peuvent-ils être des acteurs de la paix ? ». Selon Mgr Jean Mbarga, Archevêque métropolitain de Yaoundé, le jubilé est une continuité célébrée à Rome avec le Pape François. « Notre message est de recon-

naître la grande valeur et la grande qualité des hommes et femmes de communication. Dans un contexte de l'infobesité, tout le monde communique. Voilà pourquoi j'interpelle tous ceux qui ont un instrument de communication en main de faire attention. C'est un lieu de responsabilité », rappelle l'Archevêque métropolitain de Yaoundé.

Dans la même veine, le Pr Daniel Anicet Noah, l'exposant du jour, pense que les médias doivent continuer d'apprendre pour mieux

assurer leur place et leurs responsabilités dans la République. La République est fondée sur la discussion contradictoire. Les citoyens ont droit de prendre la parole pour exprimer diverses opinions, des arguments contradictoires, mais surtout pour construire l'espace public.

Charte des béatitudes

Pour un exercice professionnel de la communication, Mgr Jean Mbarga propose les béatitudes de l'Evangile de Jésus-Christ. Il souhaite à cet effet que chaque communicateur ait cela comme sa charte, le pôle des valeurs, l'axiologie de sa vie. « En les méditant, les communicateurs trouveront toujours une lumière dans leurs métiers. Car elles renferment la quintessence et la profondeur de ce métier », explique le prélat.

Le Pr Daniel Anicet Noah, sémioticien, propose aux journalistes six points pour un meilleur traitement de l'information, à savoir : l'indépendance des médias, l'engagement pour les règles d'éthique et de déontologie, la capacité d'optimiser la réconciliation, l'éducation à l'usage des médias qui, aujourd'hui, sont bousculés par l'intelligence artificielle. En outre, les journalistes doivent intégrer la bonne pratique des langues officielles (français et anglais), source de la crise anglophone, ainsi que les bonnes pratiques des langues nationales, source de conflit intercommunautaire. L'apprentissage des langues nationales est une ouverture aux autres cultures locales, tissu du vivre-ensemble, dans l'altérité ou la diversité entre les enfants d'une même nation.

O. M.

Présidentielle de 2025

Biya-Kamto : candidatures et controverses

Utilité d'un autre mandat contre possibilité de se présenter. Un nouveau duel n'est pas sûr, même si la figure de l'un et l'autre domine le débat politique au Cameroun. Les paris sont ouverts.

Le duel Paul Biya-Maurice Kamto aura-t-il lieu, comme ce fut le cas en 2018 ? La question est latente dans les débats qui animent l'espace publique au Cameroun et à l'étranger. L'opposant Maurice Kamto, président du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (Mrc), a lancé une collecte de fonds pour sa campagne présidentielle, affirmant un peu plus sa candidature prochaine. Mais il faut encore attendre la convocation du corps électoral, entre juillet et août, pour être fixé.

Au regard des manœuvres sur le terrain, Maurice Kamto veut tirer un nouveau « pénalty » après l'échec de 2018. Il pourrait encore avoir en face de lui le président Paul Biya qui totalise 43 années ininterrompues de magistrature suprême, d'abord sous la bannière de l'Union Nationale Camerounaise (UNC), puis sous celle du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC). Pour l'heure, ce qui fait débat c'est la possibilité d'un remake de 2018.

Candidatures et controverses

Au lendemain de sa défaite à la présidentielle 2018, Maurice Kamto est passé par le bain puis le boycott des élections municipales et législatives de 2020. Dans sa déclaration du 25 novembre 2019, il affirmait : « Maurice Kamto et son parti, le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun, ne participeront pas au scrutin des muni-



Maurice Kamto et Paul Biya

cipales et des législatives prévu le 9 février 2020. » Plus loin, il expliquait : « sans code électoral révisé et consensuel, les mêmes causes produiront les mêmes effets. » Le leader du MRC avait conclu ainsi : « le Mrc appelle les Camerounais à ne pas voter et à rester chez eux (...) afin de ne pas cautionner les élections qui ne ramèneront pas la paix dans notre pays. » Il disait s'appuyer sur l'expérience de la participation aux législatives et municipales de 2013, puis à la présidentielle de 2018.

Jusqu'aujourd'hui, les détracteurs du MRC et de Maurice Kamto continuent d'affirmer que l'opposant s'était tiré une balle dans le pied, en se privant d'élu local ou de représentant au Parlement. Selon certaines indiscretions

pourtant, une stratégie bien pensée pourrait faire rebondir Maurice Kamto lors de la présidentielle de cette année. Dans tous les cas, il parle lui-même de sa candidature prochaine avec assurance, lui le savant du droit. En face, ses adversaires brandissent de manière sempiternelle les dispositions du Code électoral camerounais, selon lesquelles toute candidature à la présidentielle doit être investie par un parti représenté au Parlement, dans un Conseil municipal ou un Conseil régional. Sinon, il ne resterait plus que la candidature indépendante dont le parrainage est fort complexe. Dans tous les cas, cela ne s'est encore jamais produit au Cameroun depuis que cette disposition légale existe.

Quant à Paul Biya, candidat naturel

du RDPC, il n'existe aucun débat juridique sur sa candidature qu'il n'a pas encore déclarée de manière solennelle, mais l'a laissée sous-entendre dans son discours à la nation du 31 décembre 2024 et celui adressé à la Jeunesse le 10 février 2025. Il pourrait donc briguer un 8ème mandat consécutif à l'âge 92 ans, et aura 99 ans au terme de celui-ci.

Cohésion sociale

Là se trouve tout le problème, l'argumentaire des opposants à cette entreprise politique se résume dans le propos de l'Archevêque métropolitain de Douala, Samuel Klede, pour qui il ne serait pas « réaliste » pour le Président de briguer un autre mandat à la tête d'un Cameroun où la situation politique et économique ainsi que la cohésion sociale, se sont fortement dégradées sous son règne, posant un défi immense pour la gouvernance du pays. Les détracteurs d'une candidature de Paul Biya espèrent le voir aller au « village » pour un repos mérité comme lui-même avait laissé entendre en répondant à une question d'une journaliste française lors d'une conférence de presse internationale. Le monde entier avait été pris à témoin. Alors que la présidentielle 2025 approche à grands pas, l'heure est à la bataille des candidatures. Les paris restent ouverts sur un remake du duel Biya-Kamto. Il y a 7 ans, le Président avait raflé la mise avec officiellement 71,28 % des suffrages, contre 14,4 % pour son challenger qui avait alors crié à la fraude électorale.

O. M.

Livre

Que serait le Cameroun dirigé par Maurice Kamto ?

Une fois cette question posée, le militant politique Mohamed Fomagha propose une analyse sur les perspectives, les défis et les opportunités.

Après plus de quatre décennies sous le règne du Président Paul Biya, le Cameroun se trouve à un carrefour décisif de son histoire où les aspirations à l'alternance politique et à la démocratie se font de plus en plus pressantes. L'élection présidentielle de 2018 a cristallisé ces aspirations, mettant en lumière un désir croissant de changement au sein de la population camerounaise.

Maurice Kamto, ancien ministre, avocat renommé et universitaire respecté, a émergé comme l'un des principaux acteurs de l'opposition au régime en place. L'élection présidentielle de 2018, marquée par des revendications de victoire et des manifestations de masse, a catalysé un mouvement d'opposition et a fait de lui un symbole de résistance et d'espoir de changement pour de nombreux Camerounais. Mohamed Fomagha s'en est inspiré pour écrire un essai politique paru en 2025 aux éditions du Schabel du journaliste Haman Mana. Le titre est fort évocateur : Un Cameroun dirigé par Maurice

Kamto. Analyses, perspectives, défis et opportunités.

Présidentielle 2025

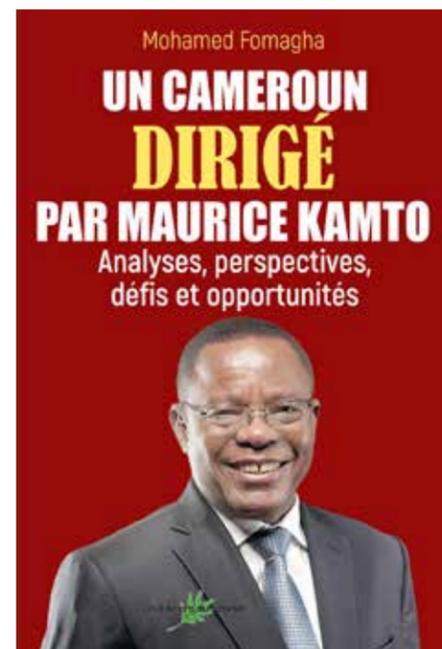
Et si Maurice Kamto parvient à s'imposer contre le régime en place lors de la prochaine élection présidentielle de 2025, quelles seront les implications de son accession au pouvoir ? L'auteur répond à cette question en analysant le parcours politique de Maurice Kamto, sa vision pour le Cameroun, ainsi que les défis et les opportunités auxquels il pourrait être confronté en tant que Président de la République. A travers une étude prospective et une réflexion analytique, il cherche à fournir des éclairages essentiels sur les événements susceptibles de façonner le destin du Cameroun dans les années à venir.

Dans cette quête, Mohamed Fomagha examine en détail les idéaux et les valeurs qui sous-tendent la vision politique de Maurice Kamto, ainsi que les politiques et les réformes qu'il propose dans des domaines clés tels que l'économie, l'éducation et la santé. Il analyse également les forces et les fai-

bles de sa plateforme politique, en évaluant sa capacité à mobiliser un soutien populaire et à faire face aux défis politiques complexes qui attendent le Cameroun.

Parallèlement, il identifie les principaux défis auxquels Maurice Kamto pourrait être confronté en tant que président, qu'il s'agisse d'obstacles politiques, économiques, sociaux ou culturels. Enfin, l'auteur fait un examen des perspectives pour le Cameroun sous la présidence de Maurice Kamto, en envisageant différents scénarios possibles en matière de développement socio-économique et politique du pays. L'ouvrage discute les opportunités uniques offertes par un leadership de Kamto, ainsi que des partenariats nationaux et internationaux qui pourraient contribuer au progrès et au développement du Cameroun.

Ingénieur des télécommunications âgé de 30 ans, Mohamed Fomagha se définit comme un passionné des questions politiques et un militant engagé pour une Afrique et un Cameroun pleinement souverains et prospères. Il est animé par



la conviction profonde que la métamorphose d'une société exige des dirigeants intrépides, prêts à questionner les normes établies pour ouvrir la voie à un changement radical et éclairé. Sur ce point, son choix semble être Maurice Kamto. Mohamed Fomagha est aussi l'auteur du livre biographique intitulé Ruben Um Nyobè : Le héros oublié de l'histoire du Cameroun.

Clément Noumsi

L'urgence de protéger les mineurs à l'université

Les moins de 18 ans sont désarmés face au harcèlement, à l'exploitation, au manque de suivi pédagogique ou à l'isolement social. Ces problèmes sont désormais discutés au campus de Soa.

Depuis quelques années, les universités camerounaises accueillent de plus en plus d'étudiants âgés de moins de 18 ans. Une situation qui soulève plusieurs défis : adaptation psychologique, encadrement social et respect des droits des enfants dans un environnement conçu pour des adultes. Or, les moins de 18 ans, qui y sont admis, doivent vivre une pression académique intense et un climat social qui ne tient pas toujours compte de leur vulnérabilité. « Ces jeunes étudiants sont confrontés à un choc culturel et émotionnel. Ils arrivent dans un univers où les libertés sont grandes, où les interactions sociales sont bien différentes du secondaire, et où les protections spécifiques aux enfants sont quasi inexistantes », explique le Dr Cécile Renée Bonono-Momnougui, coordinatrice du Centre des droits de l'enfant de l'Université de Yaoundé II. Ce phénomène, en expansion, suscite l'empathie dans les institutions et organisations internationales. Ainsi, l'université de Yaoundé II a accueilli du 17 au 18 février 2025 une session de formation des enseignants dédiée aux droits de l'enfant, en collaboration avec l'Unicef et des experts internationaux. L'absence de dispositif d'accompagne-



Des étudiants dans le campus de l'université de Yaoundé II à Soa.

ment adapté fragilise ces jeunes étudiants, les exposant à divers risques : harcèlement, exploitation, manque de suivi pédagogique spécifique ou encore isolement social. « Ils sont considérés comme des adultes, alors qu'ils ne le sont pas encore. Pourtant, la Convention relative aux droits de l'enfant, ratifiée par le Cameroun en 1993, stipule clairement que toute personne de moins de 18 ans doit bénéficier d'une protection spéciale », souligne Dr Eteri Kirtskhalia, formatrice de l'Unicef. Au Cameroun, la législation encadrant les droits des enfants en

milieu universitaire demeure floue. Si le Code pénal interdit les abus et les exploitations dont pourraient être victimes les mineurs, il n'existe pas de loi spécifique régissant leur protection dans l'enseignement supérieur. « La loi d'orientation de l'éducation de 1998 évoque bien l'obligation d'adaptation des enseignements aux besoins des apprenants, mais elle ne prévoit rien de spécifique pour les enfants qui accèdent précocement à l'université », rappelle le Pr Jacqueline Ze Minkande, vice-recteur chargé des enseignements à l'université de Yaoundé II.

De fait, contrairement au secondaire où les élèves bénéficient d'un encadrement strict, les jeunes universitaires se retrouvent livrés à eux-mêmes. La responsabilité de leur bien-être repose alors principalement sur leurs parents ou tuteurs, qui ne peuvent cependant pas surveiller leur quotidien au sein du campus. C'est pour pallier ce vide juridique et institutionnel que l'université de Yaoundé II, avec l'appui de l'Unicef, a lancé son Centre des droits de l'enfant. Il s'agit pour ce centre, d'améliorer la prise en charge des étudiants mineurs, plusieurs pistes sont envisagées : des dispositifs d'orientation et de suivi psychologique, la mise en place de règlements universitaires adaptés et la sensibilisation des enseignants. « L'université a un rôle clé à jouer dans l'éducation et la protection des jeunes », rappelle le Dr Bonono.

A travers des formations, des recherches et des plaidoyers, ce centre ambitionne d'inscrire la question de la protection des jeunes étudiants au cœur des préoccupations académiques. Parmi les solutions envisagées : la mise en place de cellules d'écoute et d'accompagnement psychologique, l'adoption d'un code de conduite spécifique pour les mineurs en milieu universitaire et une collaboration renforcée avec les familles.

Alain Leuwat

Enseignement des langues nationales

Replis identitaires dans les salles de classe

Les parents et les élèves négligent l'apprentissage des langues qui ne sont les leurs. Les établissements scolaires manquent d'enseignants qualifiés.

L'enseignement des langues maternelles aux cycles maternelle, primaire et secondaire se heurte à la mosaïque culturelle du Cameroun. Pourtant, l'ambition est de préserver le patrimoine linguistique immatériel national. Les enseignants de Langues et cultures camerounaises (Lcc) font face aux replis identitaires des apprenants, adoubs en amont par les parents. « Les parents s'offusquent du fait que l'enfant soit de telle ethnie, on lui impose d'apprendre la langue d'une autre ethnie. Pour ces parents, l'apprentissage des langues nationales ne mène nulle part », explique Patrick Landry Amouguy, enseignant de Lcc au lycée de la Cite-verte et vacataire au Collège la Retraite. Selon lui, les parents optent pour les langues étrangères qui offrent des ouvertures à l'international. « Ils préfèrent que leurs progénitures s'intéressent au français, à l'anglais, au chinois, à l'arabe, au latin, à l'espagnol et à l'allemand. Bien que les langues nationales soient composées comme épreuve facultative aux examens de Bepc, du Probatoire et du Baccalauréat, les élèves feront le choix des langues étrangères par rapport aux visées nourries depuis la cellule familiale », regrette Patrick Landry Amouguy.

Le problème semble profond. Pour les élèves des classes Première et Terminale, les enseignants de Langues et cultures camerounaises constituent une gêne. « Ils sont nombreux qui ne prennent pas les cours, n'ont pas de cahier. Malgré le coefficient 2, ils préfèrent avoir la sous-moyenne et com-



Séance de cours en langue nationale.

pléter avec d'autres matières. En plus, ces cours de langues locales ne sont pas dispensés dans tous les établissements », fait observer M. Amouguy.

L'éwondo

L'autre difficulté dans la pratique des enseignements est l'absence de documents pédagogiques de référence pour les enseignants et pour les élèves. En outre, il y a le fait de se retrouver dans une salle plurilinguistique pour l'enseignement d'une langue de référence ou locale. « La langue éwondo est la langue locale dans le Mfoundi (Yaoundé), mais la salle de classe n'est pas constituée que d'enfants éwondo. Elle est hétéroclite. Certains trouvent que je fais de la discrimination en enseignant et parlant l'éwondo en salle. Sur cinq enfants éwondo, un seul parle couramment la langue. Sur les

quatre autres, un seul comprend bien mais ne parle pas. Les restants comprennent à peine, voire pas du tout. Lorsque tu as un locuteur qui parle couramment la langue, il a honte parce que ses camarades vont le chahuter », confie encore l'enseignant Amouguy. Les critères de choix des langues maternelles dans les écoles sont tributaires de la localité. Dans le Mfoundi, on enseigne la langue éwondo. Dans le département de la Lékié, c'est la langue éton. Le programme officiel au secondaire prévoit l'enseignement d'une langue locale de la 4ème en Terminale. De la 6ème en 5ème, l'apprentissage se fait en fonction du repertoire linguistique de la classe. C'est le même procédé au primaire, puisqu'à l'Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement Général (ENIEG), il y a la discipline Langues et cultures natio-

nales. Le quota horaire hebdomadaire varie. Tantôt une heure, tantôt deux heures, selon les établissements scolaires. « On pourrait ajouter les heures, en passant à trois heures par semaine afin de valoriser et promouvoir la discipline dans les établissements », suggère Patrick Landry Amouguy.

Reconversion

Le tableau de l'enseignement des langues maternelles laisse voire que le Cameroun est encore au stade des balbutiements. Depuis son introduction en 2008 dans les écoles, l'initiative ne porte pas de meilleurs fruits. Selon les pédagogues, il manque des enseignants. En 2016, ils étaient quatre lors des journées pédagogiques. Néanmoins, il y a des étudiants recrutés comme vacataires qui se forment via des séminaires. « Nous, les enseignants formés à l'Ecole normale supérieure de Yaoundé, encadrons, formons et recyclons tous ces étudiants désireux d'enseigner les langues et cultures nationales. Pour cette année scolaire 2024-2025, nous sommes déjà une centaine : dix enseignants formés, le reste ce sont des enseignants vacataires venant des autres filières de l'Ens (histoires, philosophie) et des reconvertis. Même ceux de l'Economie sociale et familiale se reconvertisent dans l'enseignement des langues nationales. Leur présence permet d'évaluer les élèves lors des examens officiels », se réjouit Patrick Landry Amouguy. Il lance un appel aux Pouvoirs publics pour recruter ces enseignants vacataires afin de mieux porter cette politique publique : celle de la promotion, de la préservation de langues et cultures nationales.

Olivier Mbessité

Sous la cendre, le feu

Une vie d'amertume dans deux villes du sucre. A Nkoteng et à Mbandjock, la Société sucrière du Cameroun (Sosucam), implantée depuis plus de 50 ans, n'a été source de prospérité ni pour les populations locales, ni pour les travailleurs venus de tout le Cameroun. La dernière grève des ouvriers, qui se voulait pacifique, a débouché sur la mort d'un employé. L'entreprise annonce la reprise du travail, mais déplore de nombreuses absences. Alors que la tension semble retombée, il faut toutefois voir dans les événements récents, la manifestation d'une colère nourrie par tant d'espoirs déçus, l'espoir d'un travail décent qui épanouit l'employé et sa famille, l'espoir avachi des conditions de vie meilleures... Malgré la présence d'une multinationale industrielle, Nkoteng et Mbandjock sont restées des contrées sans eau, sans électricité et sans route... sans bien-être ; à moins de 100 kilomètres de la capitale Yaoundé.



Une vue de l'usine Sosucam.

Une enquête d'Olivier Mbessité, envoyé spécial à Nkoteng et Mbandjock

Grève

Le travail a repris sans plusieurs ouvriers

En dépit de l'accalmie constatée à Nkoteng et à Mbandjock, l'entreprise sucrière connaît une vague de démissions des coupeurs de canne à sucre. Une situation tributaire aux réformes engagées.

prises jusqu'ici ne trouvent pas l'assentiment de tous les ouvriers qui ne demandent qu'une amélioration des conditions de vie et l'abandon de la Sosucam des méthodes esclavagistes qui relèvent du passé.

Solutions pérennes

Le malaise demeure au sein de la société sucrière. Si rien n'est fait dans le sens du dialogue constructif, l'on pourra revivre le même scénario du 4 février 2025. Selon le chef de village à Mbandjock, il faut beaucoup plus privilégier le dialogue avec les partenaires sociaux. Il souhaite qu'il y ait une courroie de communication entre la Direction Générale et les ouvriers, il émet le vœu qu'une telle entité saura prévenir les tensions et les frustrations qui naissent pour que l'on ne se retrouve plus dans des pareilles situations.

« De mémoire d'homme, c'est la première grève qui a duré plus de deux semaines. On a souvent vécu les mouvements d'humeur mais pas de ce niveau », fait savoir Jean Paul Dina Bawa.

Le chef essaie d'expliquer le tourment de l'entreprise qui, dans un communiqué, a laissé entendre qu'elle « fait face à une concurrence déloyale au niveau de la pénétration des produits sucriers. » Le chef Jean Paul Dina Bawa explique : « il y a des variétés de sucre sur le marché camerounais, résultant de la forte importation, il y a de nouvelles usines sucrières qui s'installent mais qui ne paient pas les matières premières comme la Sosucam.

Sur le marché à l'heure actuelle, il est difficile de trouver les produits Sosucam. Depuis trois à quatre ans, l'entreprise a d'énormes problèmes de restructuration ; c'est pourquoi elle ne peut pas satisfaire le marché local ou finir les réformes engagées concernant l'ensemble du personnel. »



Des travailleurs de la Sosucam à l'oeuvre.

Selon les sources internes à la Société sucrière du Cameroun (Sosucam), les activités ont bel et bien repris.

Tout est revenu à la normale. Dans les deux villes sucrières, les émeutes du 4 février 2025 sont derrière les habitants et les commerçants.

« Les activités ont repris normalement, puisque les mouvements d'humeur observés à la Sosucam, on les retrouve dans toutes les entreprises. Il y a eu des incompréhensions, il y a eu un retard sur la date de paiement. Puis il y a eu certaines réformes, compte tenu de la conjoncture, que les ouvriers n'ont pas acceptées et ont manifesté leur désarroi », explique Jean Paul Dina Bawa, chef de village à Mbandjock. « Après moult négociations, les

travaux ont repris dans les deux usines, et les villes de Mbandjock et de Nkoteng. Les activités ont repris normalement, que ce soit au niveau de l'entreprise, des populations et des commerçants », laisse-t-il entendre.

Dans les deux villes, la psychose est passée. Après les coups de feu entendus le 4 février, les populations ne souhaitent plus revivre une telle scène.

Les démissionnaires

Nonobstant la reprise des activités le 8 février 2025, l'entreprise enregistre à ce jour de nombreux démissionnaires. La note d'information de la Sosucam du 15 février 2025 précise : « le taux d'absentéisme reste élevé, malgré la reprise normale des activités ». Selon certaines sources, l'on évoque que plus de

800 ouvriers sont absents, ils sont rentrés chez eux dans leur village, pour la plupart dans la Région de l'Extrême-Nord, après avoir discuté avec leur lamido qui était arrivé à Nkoteng. D'autres envisageaient rentrer après la mise en bière de leur frère tué par les forces de maintien de l'ordre. Dans la foulée, la même note d'information souligne sous une tonalité injonctive que « les collaborateurs qui ne se présenteront pas à leurs postes de travail sous 24 heures, seront considérés comme démissionnaires et remplacés. » D'ailleurs certaines sources confient qu'un recrutement de nouveaux coupeurs de canne à sucre notamment, les saisonniers, est déjà lancé par la Sosucam pour combler les effectifs. Toute chose qui montre à suffire que les mesures

Sosucam

Le rêve devenu cauchemar

Entre les mirages et les réalités sur le terrain, les employés déchantent. Leurs espoirs se noient dans un océan de misère.



Les ouvriers déchantent à cause de leurs conditions de travail.

Les villes de Nkoteng et Mbandjock sont une mosaïque culturelle. Ici vivent les membres de toutes les ethnies du Cameroun qui, depuis l'ouverture de la Sosucam entre 1964-1965, sont venus se chercher, se battre, pour réussir leur vie comme on dit trivialement. Malheureusement, leurs rêves se brisent et se heurtent au quotidien face au traitement inhumain infligé par l'entreprise. « L'entreprise ne traite pas ses ouvriers comme des humains. Nous sommes des moins que rien à leurs yeux. Même nos parents qui ont travaillé ont beaucoup subi. L'entreprise est là juste pour faire son chiffre d'affaire. C'est l'esprit du capitalisme à outrance,

l'humain n'existe pas chez les Français. La vie des employés camerounais est ravalée au second plan », fait savoir Tanguy Mouté à Mougol, sous-traitant à la Sosucam.

Il explique que la brouille entre les ouvriers, notamment les coupeurs de canne à sucre, et l'entreprise est née juste de trois revendications : la réduction des tâches journalières, l'augmentation des salaires de base à 105 000 F.Cfa et le respect des dates de paiement. C'est tout ce que les ouvriers demandaient à l'entreprise. Mais la réponse d'en face a été une répression sanglante et meurtrière, regrette un gréviste. Bilan : un mort.

« Après les émeutes, la même nuit,

beaucoup d'ouvriers sont rentrés chez eux dans l'Extrême-Nord. Même si l'on communique sur la reprise des activités, l'ambiance n'a pas changé. la situation ici se décrit entre mépris, le traitement inhumain. Tu sors de la maison à 3h du matin pour le travail, le déjeuner du matin c'est le pain rassis sec, et, parfois, avec des boîtes de sardines frelatées au 21^e siècle », regrette Tanguy Mouté à Mougol.

Dans le fond, rien n'a changé en dehors d'une revalorisation médiocre des salaires, de 56 000 F.Cfa à 57 000 F.Cfa. Le quotidien des ouvriers dans les champs de canne à sucre est qualifié d'« exécration » par plusieurs travailleurs. «

C'est un travail très difficile, sous le soleil et, bientôt, sous la pluie. Si nous sommes encore là pour la plupart, c'est faute de mieux. On a des familles à nourrir. Il n'y a pas de travail au Cameroun, et on doit aussi penser à la famille restée au village », lâche Tanguy Mouté à Mougol, le sous-traitant.

Rêve brisé

La Sosucam est accusée de tuer les rêves et espoirs des jeunes. « Le rêve par rapport à la Sosucam, je n'y crois plus. Lorsque j'entrais dans l'entreprise, je songeais au moins à réaliser une partie de ma vie, nanti d'un baccalauréat. Mais j'ai déchanté. Je travaille pour gagner un salaire de 40 000 F.Cfa le mois. L'avantage est que je ne loue pas la maison. Mais la vie à Nkoteng est chère », regrette Emini qui n'entrevoit un éclairci dans sa vie qu'en dehors de la Sosucam. « Dire que je dois faire carrière à la Sosucam, je n'y pense pas. Je me maintiens en attendant des meilleures opportunités ailleurs », poursuit l'aide magasinier.

Selon Serges Raymond Roger Olinga, licencié de la Sosucam, devenu aujourd'hui moto-taximan, l'entreprise est « ingrate ». Pour lui, « aucun rêve n'est permis pour toute catégorie professionnelle car, à tout moment, tu peux perdre ton emploi. » Il se souvient d'un quotidien émaillé de pression.

« Si l'on ne tient pas bon, on peut craquer, et de ce fait, être congédié de l'entreprise. Et quand cela arrive, c'est une libération et un air nouveau, du moins en ce qui me concerne » affirme-t-il. Serges Raymond Roger Olinga confie que son rêve durant les 20 ans passés à l'entreprise était de donner une meilleure éducation à ses enfants, et faire un peu de tourisme au Cameroun. Mais tout cela s'est effondré comme un château de carte. Il militait au sein de la Confédération des Travailleurs Unis du Cameroun (CETUC) et a été licencié après 20 ans de service.

Ils ont dit...

Joselin Dave Kuegang, habitant de Nkoteng

« Que la Sosucam respecte les valeurs humaines »

« Pour ce qui concerne la Société sucrière du Cameroun (Sosucam), nous souhaitons qu'elle respecte les valeurs humaines. Je suis né et j'ai grandi dans la ville de Nkoteng. Je remarque que la Sosucam ne respecte pas les Camerounais, elle piétine les droits des travailleurs camerou-

nais qui, sous le soleil et la pluie, s'échinent à travailler pour gagner leur pain quotidien. L'entreprise doit respecter les ouvriers car, leurs droits sont encadrés par le code du travail. Mais au Cameroun, les droits des travailleurs de la Sosucam sont foulés au pied par les hauts cadres. Au niveau social

et économique, la ville ne ressemble pas à une ville hébergeant une grosse entreprise qui brasse des milliards par an. On attend beaucoup de cette entreprise. La route qui mène à l'usine n'est pas bitumée. En saison sèche, c'est la poussière. En saison de pluie, c'est la boue. C'est une grosse

déception pour une entreprise qui a plus d'un demi-siècle dans la localité. On attend de la Sosucam de nombreux investissements. Elle a commencé à construire les établissements scolaires et autres, mais l'impact sur le terrain n'est pas ressenti et visible ».



Emini, magasinier à la Sosucam

« On attend l'électrification »

« Mes attentes sont nombreuses à l'égard de la Sosucam pour la ville de Nkoteng. On a comme l'impression que l'entreprise a pour dernier souci la ville et ses habitants. La ville est confrontée à de sérieux problèmes d'électricité. On peut faire une semaine, voire plus, sans énergie, pourtant la Sosucam peut bien s'en charger. Les routes sur lesquelles les véhicules de l'entreprise circulent sont usées, avec des gros nids d'éléphant. L'entreprise ne

se préoccupe pas des routes qui les aident à évacuer la canne à sucre pour l'usine de transformation et le transport du produit fini pour les autres villes du Cameroun. En outre, on attend qu'elle offre des bourses scolaires aux élèves. Elle l'a faite par le passé, mais a arrêté depuis lors. On sent un très grand désintérêt pour la population. En outre, elle doit améliorer les conditions de vie des ouvriers. Les conditions de travail ne sont

pas bonnes, elles sont très difficiles pour tout le personnel, surtout les coupeurs de canne à sucre. La tâche est ardue pour ceux-ci, toute chose qui n'est pas propice pour un climat apaisé au sein de l'entreprise. Si elle humanise ses rapports avec les ouvriers, et contribue au développement de la ville, je pense que nos deux villes sucrières n'auront rien à envier aux autres villes du Cameroun. Il suffit juste d'un peu de volonté ».



Nkoteng et Mbandjock

Un développement en demi-teinte

En dépit de quelques réalisations de la société sucrière, beaucoup restent à faire pour l'éclosion de véritables villes dans le département de la Haute Sanaga.



Mbandjock. Le principal carrefour de la ville n'est pas bitumé.

Les deux villes de Nkoteng et Mbandjock ne semblent pas abriter une grosse entreprise comme la Société sucrière du Cameroun (Sosucam). En cette saison sèche, c'est la poussière sur toutes les artères des deux villes. Il n'y a ni eau potable, ni électricité. Les nantis recourent aux forages. Le jour comme la nuit, les petites entreprises utilisent des groupes électrogènes. Pour rester joignable, il faut charger son téléphone à 200

F.Cfa.

La vie des populations n'est pas aisée. L'absence d'éclairage public facilite les agressions dans la ville de Nkoteng. La carence des sites de loisirs entraîne la débauche dans la ville. « *L'activité principale ici c'est l'alcool et le sexe. La ville est hypersexualisée. En ce 14 février, jour de la Saint Valentin, c'est l'apothéose* », fait savoir Serges Roger Olinga, un habitant de Nkoteng. La ville est très dange-

reuse à cause du chômage et l'absence des sites de distraction pour la jeunesse. Selon notre source, les maladies sexuellement transmissibles se propagent.

Toutefois selon le chef du village de Mbandjock, Jean Paul Dina Bawa, tout n'est pas noir dans ce tableau. A l'en croire, la Sosucam ne ménage aucun effort pour le développement de la cité. Elle accompagne la municipalité avec les taxes qui sont payés directement, c'est avec

cette source de revenus que « *les deux communes essaient d'embellir la ville* ». Pourtant, Sa Majesté Chantal Mango Bowani chef du village Biloué affirme que l'impact de la Sosucam sur le développement dans la ville de Nkoteng ne se fait pas ressentir. « *La Sosucam néglige trop notre village, parce que nos terres sont sur l'ex-société Camsuco. On ne bénéficie de rien contrairement aux autres villages* », déclare-t-elle. Selon un notable de la zone, les salariés de la Sosucam investissent aussi. Il y a du nouveau à Nkoteng, le stade rénové, la gare routière ou encore la place du 20 mai pour le défilé. L'hôpital a reçu une cure de jouvence. « *Il y a des réalisations qui sont faites, comparé au passé* », se réjouit le notable Isidore. La Sosucam poursuit ses œuvres avec les Comités riverains de veille (CRV) qui travaillent avec les riverains, elle fait des aménagements dans les chefferies. Elle appuie les villageois regroupés en association. Les baux des terres se chiffrent en millions.

Education

Un nouveau cahier des charges a été fait pour l'accompagnement des jeunes. Dans les 14 villages, l'entreprise choisit chaque année cinq enfants pour des formations professionnelles du cycle ingénieur. Tous les frais scolaires et les stages sont à la charge de la Sosucam, fait savoir Isidore Bekono, notable des Wasa Baboutés.

Le développement de Nkoteng et Mbandjock, villes sucrières, n'est pas visible. Beaucoup d'habitants attendent encore la preuve que ces villes se sucent du sucre qui pousse naturellement sur leurs terres.

Ils ont dit...

Djonwe Jonas, jeune entrepreneur

« Se pencher sur les services de base »

« *Nous attendons de la Sosucam qu'elle paie ses ouvriers normalement. Nous souhaitons aussi la reprise effective des activités. L'activité à la Sosucam influence le quotidien des jeunes commerçants. Quand les ouvriers sont payés, la ville vibre pour quelques jours. Nous voulons l'énergie électrique. Malgré l'obscurité qui*

plane sur la ville, l'entreprise utilise un groupe électrogène et semble être coupée des vraies réalités des populations. Dans les jours à venir, si elle peut se pencher pour bitumer les routes. En vérité, toutes les routes de l'usine sont dégradées. Ça ne fait pas beau de voir qu'une usine comme la Sosucam n'a pas de route bitumée,

pour circuler et transporter leurs marchandises pour ravitailler les autres villes. C'est à se demander qu'elle est leur cahier de charges. La ville de Nkoteng, au lieu d'avancer, recule de plus en plus, il n'y a pas d'eau, pas d'énergie, bref pas de services de base».



Olinga Raymond Serges Roger, Syndicaliste

« La démission de l'Etat »

« *La Sosucam est un gros joyau, il faut seulement qu'une personne plus humaine prenne l'entreprise en main pour que les populations soient contentes. L'entreprise a tout pour développer la ville, malheureusement c'est le capitalisme à outrance et la démission de l'Etat. La population est abandonnée à son triste sort : pas de route, pas d'électricité et d'eau potable. A la Sosucam, tout le monde a une peur bleue du Blanc. A l'époque, quand on vous raconte les histoires de Camsuco et la Sosucam c'est le jour et la nuit. Ce sont les Français et les employés qui ont tué la Cameroon Sugar-Company (Camsuco). On est dans un système*

où le Directeur Général de la Sosucam ne met pas plus de deux ans à la tête de l'entreprise malgré l'innovation de chacun. Quelques années plus tard, on vous dira que l'entreprise est endettée. A la vérité, ce sont des gens qui sont là pour s'enrichir et partir. Nos cadres noirs sont tous pareils. Nous attendons de la Sosucam qu'elle sorte de l'esclavagisme comme dans les usines de sucreries au Congo, à Madagascar où les coupeurs de canne à sucre dans ces pays d'Afrique ont des véhicules. Au Brésil, les champs de canne à sucre sont goudronnés. Chez nous au Cameroun, c'est la tuerie. On a levé le corps d'un enfant, il est venu

souffrir à Nkoteng. Les ouvriers ne veulent que l'essentiel pour leur survie. Sosucam peut tout faire, on a le fleuve Sanaga qui est à deux km d'ici. C'est dans des projets, on va tirer de l'eau pour alimenter la ville et l'entreprise. La Sosucam a son énergie. Le camp Nanga, construit par le feu président Ahmadou Ahidjo, a passé des années sans électricité. C'est le maire Nouran qui a sorti ce quartier de l'obscurité. La Sosucam s'est emparée des terres ici, on ne sait comment. Or si elle louait ces terres, cela devrait permettre de construire des hôpitaux, des établissements scolaires. Lorsque la Sosucam fait un forage, elle estime qu'elle a trop



fait, de même un hangar pour la chefferie alors que c'est une grosse structure qui peut faire mieux».

Travailleurs saisonniers

Douleur profonde après le trépas d'un frère

Le 14 février dernier a eu lieu la mise en bière du jeune Gaston Djora tombé le 4 février 2025, au cours de l'affrontement meurtrier avec les forces de maintien de l'ordre dans la ville de Nkoteng.

Le mouvement de revendication des employés de la Société sucrière du Cameroun (Sosucam), mué en un conflit avec les hommes en treillis, a fait un mort. Il s'agit du jeune Gaston Djora, âgé de 24 ans, originaire de la Région de l'Extrême Nord à Moigoye dans le département du Mayo Danay. Abattu de sang froid le 4 février 2025, il a entamé son dernier voyage ce 14 février pour son village natal. Ce jour-là où les populations de Nkoteng se préparent pour la Saint Valentin, fête des amoureux, les travailleurs saisonniers de la Sosucam rendaient un dernier hommage à leur frère disparu.

Après la levée de corps à l'hôpital de district de Nkoteng sans un responsable de la Sosucam, suivi d'un défilé funeste, pour accompagner le corps à la sortie de la ville, ils se sont réunis en soirée au marché Roumdé Adja au quartier appelé le camp Nanga autour de leur boisson locale le « *bili bili* ». Sur leurs visages se dégageait la tristesse. « *Nous sommes touchés au fond de notre être par la perte de notre frère. Une manifestation pacifique qui se transforme en un affrontement avec les forces de l'ordre* », regrette un em-



Nkoteng le 14 février 2025, lors de la mise en bière du jeune Gaston Djora

ployé de la Sosucam. Il poursuit : « *notre frère vient mourir à Nkoteng pour gagner sa vie loin de son village, il ne revendiquait que ses droits pour survivre, parce qu'à la vérité on ne vit pas avec le salaire que paie l'entreprise* ». Une revendication qui pouvait se faire sans violence. L'arrivée des forces de maintien de l'ordre mobilisées, qui forçaient, violentaient les coupeurs de

canne à sucre et les obligeaient à se rendre au travail, a envenimé la tension.

« *C'est pendant ces affrontements que le jeune Gaston Djora a reçu des balles dans son dos et décède sur le champ derrière l'école publique de Nkoteng* », affirme un de ses collègues d'équipe, une permission a été demandée auprès de la direction générale pour rendre un dernier hommage au dé-

funt. Au cours de la cérémonie, aucun discours d'hommage n'a été autorisé, même à la morgue. La famille est sans voix et doublement affligée. Sans hommage verbal, les collègues saisonniers ont escorté le corps de Gaston jusqu'à la sortie de la ville de Nkoteng dans une marche silencieuse.

« *Le travail des coupeurs de canne et le statut de saisonniers relèvent de l'esclavage. On ne peut rien revendiquer. Dès que les employés veulent revendiquer, l'administration fait appel aux hommes en tenue. Alors qu'on a un contrat qui nous lie à l'entreprise, au cas où nos droits sont bafoués, nous ne sommes pas obligés de travailler jusqu'à ce que les choses reviennent à la normale. Mais auprès de l'entreprise, le remerciement que nous pouvons recevoir c'est le mépris de l'administration générale et le renvoi définitif* ».

Abus de pouvoir

« *Le statut de travailleurs saisonniers les arrange. A tout moment, la Sosucam peut te mettre à la porte sans raison fondée. Elle surfe permanemment sur l'abus de pouvoir* », fait savoir une autre source. Cet ouvrier parle les yeux larmoyants, très ému, toute chose qui justifie son mal-être.

O. M

Reprise

Pas de pénurie en vue, selon la Sosucam

L'entreprise assure que la tempête est passée et qu'il y aura le sucre pendant le jeûne du Ramadan.

La communauté musulmane peut attendre tranquillement le mois du jeûne du Ramadan. Pendant cette période de pénitence et de mortification charnelle, le sucre constitue l'une des denrées clés pour récupérer les calories perdues. La Sosucam assure qu'il n'y aura pas de pénurie de sucre sur le marché, preuve que la production reste maîtrisée malgré la grève qui vient de secouer l'entreprise.

Toutefois, le directeur général adjoint, Jean-François Ntsama Etoundi, regrette les pertes de plus de 970 hectares de plantation de canne à sucre incendiés ; ce qui « *représente un manque à gagner d'à peu près 50 000 tonnes de cannes pour l'entreprise* ». A ceci s'ajoutent des pertes matérielles logistiques, l'arrêt des activités et une perte en vie humaine dans les rangs des coupeurs de canne à sucre.

La Sosucam affiche pourtant une embellie, et reste performante dans la filière sucrière au Cameroun. Pour la campagne en cours jusqu'à la mi-mai, la production journalière est de 500 à 650 tonnes par jour, puis de 700 tonnes par jour dès le mois de mars. Selon le Dga de la Sosucam, pour ce qui est des stocks du 19 février dernier, l'entreprise enregistre 30 000 tonnes de sucre. « *Les besoins du marché, et notamment pour cette période de jeûne du mois de Ramadan, sont couverts. Il n'y a aucun risque de baisse de l'offre sur les*



Jean-François Ntsama Etoundi, Dga Sosucam.

marchés pour la période à venir », a assuré Jean-François Ntsama Etoundi face à la presse le 19 février 2025. Nonobstant l'embellie qu'affiche l'industrie sucrière du Cameroun, le

Dga reconnaît les revendications des travailleurs dont la grève a paralysé l'entreprise. Il s'agit de l'augmentation des salaires et du respect des dates de paiement des acomptes.

L'entreprise, par la voie du dialogue, a convoqué une réunion avec les représentants des manœuvres coupeurs de la ville de Mbandjock ; ceux de Nkoteng ayant décliné l'invitation. La concertation s'est déroulée en présence des représentants du personnel, des syndicats et de l'inspecteur du Travail. Il y a eu des décisions de la Direction Générale ; notamment celle de revaloriser le taux horaire de 5 F.Cfa, soit un salaire de base qui passe de 56 000 à 57 000 F.Cfa, avec l'application de l'augmentation sur l'ensemble de la grille salariale de la Sosucam. Par ailleurs, il y a la prime de salissure de 150 F.Cfa, la prime mensuelle de santé de 500 F.Cfa. « *Le salaire de base et les différentes primes de performance permettent d'assurer une rémunération moyenne de 105 000 F.Cfa pour un manœuvre en 2A qui assure 8 heures/jour sur 25 jours de travail* », explique le Dga.

L'entreprise dit sa bonne foi à ouvrir et maintenir le dialogue social. « *La Direction Générale reste mobilisée sur tous les sujets. Cela reste une préoccupation pour l'ensemble de l'entreprise, et nous y faisons face avec le concours des parties prenantes : l'Etat, la Cnps, les sous-traitants. Les points identifiés comme axes d'amélioration des conditions de nos travailleurs sont la priorité de notre Accord collectif d'entreprise, mais aussi des postes budgétaires importants dans notre plan de développement* », conclut M. Jean-François Ntsama Etoundi. on espère qu'il ne s'agit pas d'abuser uniquement de la langue de bois

O. M

« Les évêques ne peuvent prendre position pour un candidat »

Leger NTIGA est journaliste en activité ayant exercé dans les rédactions parmi les plus prestigieuses du Cameroun et à l'international, il est passionné de la formation continue dont il assure les sessions de formations avec l'appui de nombreux organismes dont l'Unesco, la Fédération mondiale des journalistes scientifiques. Laïc engagé, il est membre de la Commission de communication de la Conférence épiscopale nationale du Cameroun (Cenc). Auteur de « L'Eglise des martyrs au Cameroun », une enquête sur la mort violente d'une vingtaine d'ouvriers apostoliques au Cameroun. Il a, entre autres, publié en 2019, « Mgr Bala: Un crime trop parfait ». Raison pour laquelle le journal « L'Afrique en Eveil » est allé à sa rencontre pour échanger sur la dernière sortie de certains prélats au sujet de la candidature éventuelle de Paul Biya à la prochaine élection présidentielle.

Quelques évêques ont pris position ces derniers temps contre la candidature de M. Paul Biya à la prochaine élection présidentielle. Que vous suggère une telle sortie?

Il faut dire dans un premier temps que les évêques sont des citoyens camerounais à part entière. Les évêques peuvent prendre position sur des questions qui interpellent les citoyens de notre pays, le Cameroun. Et donc les questions électorales. Ensuite, il faut savoir que l'Eglise a une mission prophétique. Dans cette perspective, ses dignitaires peuvent se prononcer sur des questions qui engagent les fidèles, qui par ailleurs, constituent la population d'une contrée, d'un pays ou même d'un continent. Enfin, il faudrait également savoir qu'un évêque est un dignitaire entre les mains de qui, l'institution qu'il représente met beaucoup de pouvoir, du point de vue spirituel, en vue de l'accompagnement du peuple de Dieu et de la vie dans les différents secteurs de son diocèse.

Une telle responsabilité induit qu'il puisse individuellement se prononcer sur des questions d'actualité et d'intérêt général qui engagent la vie des communautés pour lesquelles ils militent et contribuent à leur épanouissement. La vie publique d'un pays ne peut pas se situer en dehors du champ prophétique de l'Eglise. En clair, la position d'un évêque n'entraîne pas celle de l'Eglise. Ni même celle de l'épiscopat dans les limites d'un territoire. Les sorties des évêques, à l'occasion des célébrations de la Nativité et du nouvel An, ne peuvent être considérées comme celle de l'Eglise catholique qui est au Cameroun, parce qu'il existe des instances par lesquelles l'Eglise catholique qui est au Cameroun, se prononce. Il s'agit de l'Assemblée plénière des évêques, du Séminaire annuel des évêques et des Déclarations des évêques du Cameroun en cas d'urgence.

Le dernier Séminaire des évêques s'est d'ailleurs tenu au mois de janvier dernier à Buea et a été sanctionné par un communiqué final consultable sur le site web de la Conférence épiscopale nationale du Cameroun ou sur sa page Facebook. Par ailleurs, je dois préciser que la Commission nationale de la communication de la Conférence épiscopale nationale du Cameroun a ses bureaux et son siège du quartier Mvolyé à Yaoundé.

Qu'ont déclaré les évêques catholiques lors de la conférence de Buea à propos d'une nouvelle candidature de M. Paul Biya?

Les évêques en ont certainement parlé à huis clos. Mais ils n'en ont pas fait état dans le communiqué final ayant sanctionné leurs travaux. Les évêques ne peuvent pas prendre

position pour un candidat ou pour un autre. Ils prennent position par rapport aux questions d'intérêt général ; si le peuple de Dieu qui leur a été confié est sous la menace d'une situation par exemple les guerres, la famine, les épidémies, la vie chère, la mauvaise gouvernance, la transparence électorale, la corruption, les questions liées à l'éducation etc. Il s'agit en général, des questions relatives aux maux dont



pourrait souffrir la société.

D'aucuns ont pu croire qu'une telle prise de position venait en écho à certaines affaires qui ont par moment échaudé le relationnel entre les ecclésiastiques catholiques et le gouvernement en place. On peut citer, entre autres, l'assassinat à ce jour non élucidé de certains ouvriers apostoliques, tels Mgr Yves Plumey, Evêque émérite de Ngaoundéré, ou de Mgr Bala, alors Evêque de Bafia, sans parler des prêtres tels l'Abbé Joseph Yamb, Engelbert Mveng, l'Abbé Joseph Mbassi, etc.

Je crois que non. Les évêques ont toujours fait de ces sujets une préoccupation particulière lors des audiences spéciales que leur accorde le chef de l'Etat. Les évêques ont eu à parler avec certaines autorités placées en haut lieu dans les sphères de la République. Il leur est arrivé, dans le cadre des assises de la Conférence épiscopale nationale du Cameroun, de faire des déclarations consacrées à la mort violente de certains pasteurs et religieux au Cameroun. Ils ont souvent consacré des pans entiers de leurs communiqués finaux à cette question, qu'il s'agisse des Assemblées plénières ou des Séminaires nationaux des évêques du Cameroun. Ils ont eu par le passé à interpeller les autorités publiques, afin que celles-ci puissent éclairer les circonstances des décès de certains ouvriers apostoliques au Cameroun, au moyen des

résultats d'enquêtes ouvertes. Je ne pense donc pas que la mort des ouvriers apostoliques puisse constituer la motivation des ordinaires qui ont récemment pris la parole, d'autant plus que ces décès, pour certains d'entre eux, remontent à plus de trente, voir quarante ans. C'est le cas du premier de la série, l'Abbé Joseph Yamb, tué en 1983, de Mgr Jean Kounou, de l'Abbé Materne Bikoa en novembre de la même année 1983 ou même plus tard, en octobre 1988, de l'Abbé Joseph Mbassi.

L'on aurait pu penser que les évêques qui ont pris position, l'ont fait au travers d'un fil conducteur issu des instructions de Rome qui est leur référent. Un tel fil conducteur pourrait être dicté par la réalité du magistère et de la prégnance de la Curie romaine sur l'Eglise catholique universelle?

Les choses ne fonctionnent pas comme ça. Il existe un ordre hiérarchique au sein de l'Eglise catholique romaine, qui fait qu'anciennement, les prêtres étaient interdits des activités liées au champ politique. Il y a fort longtemps que la donne a évolué. Au Gabon, le Père Mba Abessole a brigué, du temps d'Omar Bongo, la Présidence de la République du Gabon, avec un parti politique dont il fut le fondateur. En Haïti, le Père Jean Bertrand Aristide a eu une vie politique à la tête de ce pays des Caraïbes. Ces tendances ont certainement poussé le Vatican à assouplir ses directives sur la question de la gestion politique de la cité par les ecclésiastiques.

Pour autant, comme je l'ai indiqué plus haut, chaque évêque est une autorité à la tête de son diocèse. D'où les prises de parole en chaire, de manière solennelle, à l'occasion des messes pontificales, dont les homélies sont préparées et rédigées. A ce propos, la candidature ou non du Président Biya à la prochaine élection présidentielle n'a pas fait l'objet d'une homélie. Elle a fait l'objet d'un détail dans toutes ces prises de paroles. Un détail qu'on ne peut certes pas simplifier. Un détail qui ne saurait demeurer anodin. Mais aucune de ces homélies n'a été consacrée à la candidature de Paul Biya. Ces prises de position n'ont constitué que des extraits dans des discours pour lesquels les problématiques prises en compte par les prélats au travers du ministère de la Parole qui leur est reconnu, était plus englobant.

Par ailleurs, on peut s'étonner de ce que certains prélats, comme Mgr Yaouda du diocèse de Yagoua, se réclamant de Jésus-Christ, aient pu convoquer le diable en chaire, à l'occasion de sa prise de parole. D'aucuns diraient que c'était une figure de style. Dans ce cas, elle a été très

malheureuse. Parce qu'il pourrait tout aussi bien recommander la sorcellerie à ses ouailles, pour faire partir Paul Biya du pouvoir.

Que vous inspire la prise de position des imams qui, dans leur quasi-totalité, recommandent une nouvelle candidature de Paul Biya à la tête du pays?

Quel que soit les diverses obédiences religieuses, toutes ces prises de position ne suscitent en moi aucune émotion. Parce qu'on a connu des dignitaires religieux plus charismatiques et dont la voix portait forcément plus loin, et plus haut, du fait de leur éloquence et de la qualité de la parole dite. J'ai en mémoire Mgr Jean Zoa et le Cardinal Christian Tumi, qui, souvent, poussaient le chef de l'Etat à échanger avec eux par discours interposé. La sortie des imams ne semble pas aussi déterminante dans la mesure où il n'existe aucun ordre hiérarchique au sein de l'Islam. Les imams qui ont uni leur voix pour appeler à la candidature du président de la République ne représentent pas ceux qui n'ont pas été associés à cette initiative. On peut donc, à juste titre, estimer qu'ils n'ont pas parlé au nom des imams du Cameroun. Dans la religion musulmane, il y a par exemple les Muftis, dont on n'a pas entendu les voix.

Pour revenir aux évêques, pourrait-on dire que leurs prises de position ne participent que de quelques circonstances qui vont vite s'estomper avec le temps? A ce propos d'ailleurs, d'aucuns ont parlé d'évêques à la recherche du buzz.

Les évêques ne sont pas des politiques dont l'activité première est de tenir des meetings. Un évêque n'est pas un artiste qui tient des spectacles. Mais ce sont des dignitaires religieux. Certes, ils ne sont pas indifférents aux souffrances ou à l'épanouissement des populations du Cameroun. Ils sont des citoyens qui peuvent avoir une certaine sensibilité politique. Sans se raser tous les matins en rêvant de faire partir Paul Biya du pouvoir pour installer tel ou tel autre politique. Généralement, leurs positions sont connues sur certaines questions d'intérêt général. Le positionnement de Mgr Kleda par exemple est connu sur des questions particulières qui interpellent la cité ; ce qui ne veut pas dire qu'il déteste particulièrement une personne prise individuellement. L'épiscopat camerounais ne fait pas de l'alternance politique au Cameroun un problème personnel.

Que vous inspire la position des chefs traditionnels ?

Les chefs traditionnels sont des leaders d'opinion et des gardiens de la tradition. Qu'ils soient restés dans cette dignité auraient surpris quant à leur prise de position. Or, il y a très longtemps qu'ils sont devenus des politiques et donc, pas du tout neutres. La loi les autorise à devenir membre des Conseils régionaux. Une telle évolution leur suggère fortement telles ou telles accointances. Leur proximité autorisée ou non avec certaines formations politiques peut également donner de la visibilité à leur prise de position.

Propos recueillis par Maurice Tientcheu Kameni

La France exigeait « la partition du Cameroun »

Dès la Première Guerre mondiale, la France manœuvrait pour avoir une parcelle du Cameroun, où elle serait le seul maître. Les motivations de l'ex-puissance coloniale sont présentées dans cet extrait du rapport de travail réalisé par des historiens du Cameroun et de la France, puis remis en janvier 2025 aux présidents des deux pays.

La Première Guerre mondiale fournit une occasion pour la France et le Royaume-Uni de contester la souveraineté allemande en Afrique. Même si l'Europe reste le principal continent où s'affrontent les belligérants, des batailles ont aussi lieu dans leurs empires coloniaux. Tous les protectorats allemands en Afrique, le Kamerun, le Togoland, le Ruanda-Urundi, le Tanganyika et la Deutsch-Sudwestafrika (Namibie) sont utilisés comme terrains d'affrontement pour prendre l'avantage ou une revanche sur l'Allemagne.

Les différentes motivations de ces deux puissances sont résumées par l'historien Lovett Elango en ces termes :

La France a commencé sa campagne militaire avec l'intention de récupérer les territoires

d'Afrique équatoriale qu'elle avait été contrainte de céder en 1911 [...]. De plus, celle-ci n'avait pas abandonné le vieux rêve d'un empire français couvrant un territoire de manière continue entre Alger et Brazzaville. La Grande-Bretagne de son côté tenait vraiment à s'emparer du port de Douala et de sa puissante station de transmission que les Allemands utilisaient pour surveiller les navires alliés dans l'Atlantique sud et qui constituait ainsi une menace pour le transport maritime. Le Kamerun, qui a une superficie de 775 000 km² après la constitution du Neukamerun en 1911, compte 28 districts. Il est le théâtre d'opérations de guerre et un levier diplomatique pour les puissances européennes. Pour la France, l'option d'une guerre au Kamerun relève d'un enjeu sécuritaire. Face à la menace allemande, l'intégrité de l'Afrique-Équatoriale française (AEF) voisine n'était pas garantie. La conquête du Cameroun permet en outre, d'offrir un débouché maritime à l'arrière-pays de l'AEF, solution rationnelle et économique pour effectuer la jonction entre les différentes colonies et résoudre le problème des voies d'accès à ces territoires d'Afrique équatoriale. En effet, le Cameroun est un lieu stratégique pour les autorités françaises qui entendent consolider l'axe océan Atlantique-mer Rouge.

D'abord la guerre à l'Allemagne...

Avant le déclenchement de la guerre en Europe, début août 1914, les autorités françaises définissent un nouveau plan de défense à Brazzaville. Il a pour objectif premier la prise de Bonga et de Zinga (aujourd'hui en République Centrafricaine), deux territoires cédés en 1911 par la France à l'Allemagne après la crise d'Agadir, afin de faciliter les communications avec l'AEF. Alors que Berlin déclare la guerre à la France le 3 août 1914, Paris, ancré dans une position défensive en Europe, ne prend aucune initiative¹³. Pourtant en Afrique centrale, la France engage les hostilités pour récupérer ses anciennes possessions cédées à l'Allemagne en 1911. Les entrées en guerre du Royaume-Uni et de la Belgique changent la configuration du théâtre des opérations au Kamerun qui est entouré par le Nigeria britannique, l'AEF et le Congo belge. Les troupes européennes en Afrique, qu'elles soient allemandes, belges, britanniques ou françaises, sont principalement composées de soldats africains. Ainsi, 1809 Camerounais font partie de la Schutztruppe et 1255 de la Polizeitruppe, les forces chargées de défendre le protectorat allemand du Kamerun. La France, trois jours seulement après le début de la guerre, s'empare de la partie qu'elle a cédée à l'Allemagne en 1911. La conquête rapide de Bonga et de Zinga est l'objectif principal pour les autorités françaises. Une fois celui-ci atteint, la France, le Royaume-Uni et la Belgique entreprennent l'occupation du reste du Kamerun, violant ainsi la neutralité du bassin conventionnel du Congo ainsi que l'accord germano-britannique de 1890, malgré les appels au respect de l'Acte



de Berlin de 1885 par l'Allemagne. Après la prise de la ville de Douala le 27 septembre 1914, les Français et les Britanniques aidés par les Belges s'accordent sur l'appui réciproque de leurs différentes colonnes ainsi que sur la coopération effective des corps expéditionnaires.

... ensuite le condominium franco-britannique...

Les deux puissances impériales ayant à l'esprit de faire des possessions allemandes des objets de marchandage pour préparer une négociation à la fin de la guerre ne veulent pas, dans un premier temps, dépecer le Cameroun. La France, consciente de sa faiblesse au sein de la coalition, est la première à proposer l'établissement d'un condominium au Cameroun afin de mieux surveiller les Britanniques et d'avoir de solides arguments pour la négociation finale. Le condominium franco-britannique sur Douala et ses environs relève directement du ministère des Affaires étrangères pour le côté français et du Foreign Office pour la partie britannique. En effet, pour les responsables français, cette administration conjointe sur le modèle de celui des Nouvelles-Hébrides de 1906 était préférable à un partage à la hâte qui pouvait devenir un handicap à la fin des hostilités. Les Britanniques acceptent ce principe en y incluant toutefois plusieurs clauses dont la plus importante est d'avoir à sa tête le commandant en chef du corps expéditionnaire franco-britannique, le général de l'armée britannique, Charles Dobell. Ce dernier doit être le chef de l'administration et doit être doté des pleins pouvoirs militaires et civils. Après de longues négociations et un échange volumineux et régulier de correspondance entre septembre 1914 et août 1915, ces alliés et rivaux permanents acceptent l'idée d'un condominium. Les modalités de cette administration conjointe, avec un commandement et une administration largement dominée par les Britanniques, sont fixées par l'accord du 21 septembre 1915. Sa durée officielle est

de quelques mois (21 septembre 1915 - 4 mars 1916) et la zone d'application est circonscrite provisoirement à Douala et ses environs. Alors que le quartier général des Britanniques se trouve à Douala, Edéa abrite celui des Français.

Initialement, la mise en œuvre de cette administration conjointe a pour but de rétablir la sérénité entre les Britanniques et les Français. Ce n'est pas le cas. Les Français, représentés par le colonel Mayer, ne sont pas satisfaits de la forme prise par ce condominium. Pour eux, ce système a renforcé l'autorité britannique et défavorisé la France pour des négociations futures. Pour en sortir, les Français tentent un coup de bluff en proposant l'extension de ce principe d'administration conjointe aux régions conquises séparément. Sachant pertinemment que les Britanniques ne sont pas prêts à accepter cette offre, les Français profitent de cette impasse pour exiger la partition du Cameroun. La fin du condominium franco-britannique lance un débat au sein des autorités coloniales françaises sur le futur du territoire camerounais²⁵. Dans quelle mesure le Cameroun peut-il être intégré à l'empire colonial français²⁶ ? Dans ce débat, deux thèses s'affrontent sur la démarche à adopter : le « clan des impatients » qui prône l'annexion immédiate et le « clan des politiques », qui, sans être tout à fait hostile à la thèse du rattachement immédiat, était néanmoins soucieux des conséquences internationales d'un « acte d'annexion unilatéral ». C'est la deuxième thèse qui l'emporte.

... enfin la partition du Cameroun

Les négociations préliminaires sur la partition du Kamerun commencent à Londres dès janvier 1916, avant le départ effectif des Allemands. Certains de leur victoire, les Alliés veulent anticiper et mettre un terme à la collaboration franco-britannique dans ce territoire occupé. La Belgique, dont l'effectif des troupes est minoritaire sur le terrain, ne semble pas être intéressée par le Came-

roun. Elle choisit de ne pas se prononcer sur la question du partage de ce territoire, souhaitant se concentrer sur le Ruanda-Urundi. Il en est autrement de la France et du Royaume-Uni pour qui ce territoire, plus qu'un trophée de guerre, est un enjeu géostratégique.

La Première Guerre mondiale offre ainsi une occasion de redessiner la carte des empires coloniaux. Les conquêtes territoriales européennes commencées une trentaine d'années plus tôt peut ainsi se poursuivre dans tout le Kamerun.

Pour les autorités françaises, il faut tenir compte au cours des négociations, des sites stratégiques de ce territoire, notamment la ville de Douala³⁰, dont l'importance est mise en exergue par le capitaine de corvette Cotté :

Le Cameroun, avec son admirable port de Douala, a le privilège d'être l'antichambre de l'Afrique Équatoriale Française [...] et un merveilleux volant de fonctionnement de la navigation côtière. Le littoral camerounais est une grande fenêtre. Une baie magnifique ouverte de l'Afrique Équatoriale Française (Tchad-Oubangui). C'est l'âme de l'océan Atlantique.

À Londres, Paul Cambon, l'ambassadeur de France au Royaume-Uni, adopte une position offensive. Il exprime l'intérêt poussé du lobby colonial français pour le Cameroun. Le 6 mars 1916, les négociations aboutissent à l'adoption de la ligne Sykes-Picot comme frontière provisoire entre les zones britannique et française du Kamerun. La France obtient les 4/5e du territoire alors que le Royaume-Uni, qui avait dominé la campagne du Cameroun, récupère le 1/5e restant. De plus, le 14 mars 1916, le général Joseph Aymerich reçoit par télégramme des directives depuis Paris : il réintègre immédiatement à l'AEF les morceaux ajoutés au Kamerun par l'Allemagne après la crise d'Agadir.

Région de Dschang : nouvelles frontières

L'occupation militaire française commence alors pour s'achever dès l'officialisation du régime de mandat le 20 juillet 1922 par la Société des Nations (SDN). Les négociations pour la partition définitive du Kamerun s'ouvrent à Londres le 6 mars 1919. Parallèlement, la conférence de paix de Versailles avait débuté le 18 janvier de la même année. La France adopte la même ligne de conduite qu'en 1916. Représentée par Henri Simon, elle fait savoir au Royaume-Uni que la question du Kamerun est étroitement liée à celle du Togo ainsi qu'à toutes les anciennes colonies allemandes. Elle sous-entend qu'elle ne manquerait pas d'exiger sa part en Afrique orientale. Simon fait part du désir de son pays de maintenir le partage de 1916 favorable à la France, mais exige de son interlocuteur la cession de la région de Dschang qui serait utile dans la future extension du chemin de fer destinée à relier Garoua à Baré. Une fois de plus, des considérations stratégiques sont au centre des négociations. Pour Alfred Milner qui représente les Britanniques, la ligne Sykes-Picot n'est pas assez concrète. La frontière méridionale devrait être redéfinie à partir du tracé du fleuve Mungo pour avoir accès à Bimbia sur l'Atlantique. Les négociations portent aussi sur la reconstitution des Émirats du Borno, du Mandara, Kotscha, Lere et Dodo que la ligne Sykes-Picot divise. Elles prennent fin le 10 juillet 1919 avec la signature de la déclaration Milner-Simon qui recommande l'adoption du nouveau tracé frontalier.

Au moment où les puissances victorieuses de la Première Guerre mondiale redessinent la carte du monde, le Cameroun se retrouve séparé en deux. Les deux plus grandes puissances coloniales d'Afrique partagent désormais une nouvelle frontière, qui scinde l'ancien Kamerun allemand en deux Cameroun l'un sous domination britannique et l'autre sous domination française (...).

Assongmo Ncedem

Extrait de La France au Cameroun (1945-1971). Rapport de la Commission « Recherche » sur le rôle et l'engagement de la France dans la lutte contre les mouvements indépendantistes et d'opposition au Cameroun de 1945 à 1971. Pp. 27-32

L'Afrique inapte à faire la paix

Sur le continent, la crise du multilatéralisme et l'impuissance des Etats sont des facteurs qui inhibent les efforts de stabilisation.

La Fondation Paul Ango Ela a accueilli des experts de différents bords, politologues, historiens, hauts gradés de l'armée camerounaise, venus assister aux échanges sur la paix et la sécurité en Afrique. Avec les panelistes, cette assistance de choix a passé au scanner les difficultés du continent à préserver une paix durable. D'ailleurs, le fil conducteur des assises s'articulait autour du thème suivant : « la crise du multilatéralisme africain est-elle aussi une crise de puissance ? ». Les analyses indiquent que dans un contexte de mondialisation, la fragilité et l'insécurité de l'Afrique sont tributaires des soubresauts et intérêts de la communauté internationale. La situation est aggravée par les faiblesses internes des Etats africains.



Une attitude des panelistes

Balkanisation des clubs

Selon Paul Simon Handy, Directeur de l'Institut d'Études de Sécurité (ISS) pour l'Afrique de l'Est, la crise du multilatéralisme africain est tributaire d'emblée de la crise du multilatéralisme global ou mondial. Autrement dit, on observe une crise des solutions internationales aux conflits africains. Les réponses de la communauté internationale comme solution ont du mal à résoudre les conflits. En République Démocratique du Congo, la Monusco a échoué. « Une opération de paix qui dure plus d'une décennie dans une localité est partielle ; elle devient un acteur alors qu'elle est supposée être neutre dans le conflit », fait-il remarquer. En outre, il y a une défiance envers les organisations internationales. « Les Etats, lorsqu'ils n'arrivent plus à résoudre les problèmes auprès des organes accrédités, trouvent d'autres alternatives. C'est ce qui justifie la multiplication des clubs « G » : G20, G7. Ils ne sont pas des clubs internationaux, mais plutôt des clubs informels qui ont des valeurs communes, qui se réunissent pour discuter la gestion commune de certains problèmes. Les Brics aujourd'hui ne sont pas en reste dans cette mouvance », explique Paul Simon Handy.

Faiblesses des Etats pivots

Pour ce qui est de la crise du multilatéralisme africain, l'on observe que l'Afrique a du mal à trouver des

solutions aux conflits majeurs, que ce soit des conflits inter-Etats ou des conflits intra-Etats. Exemple : la région des Grands Lacs, le Sahel, l'extrémisme violent qui s'attaque à l'Afrique Australe. Les organisations régionales ou sous-régionales ont de la peine à faire des médiations entre pays en crise. Exemple : l'Algérie et le Maroc, l'Egypte et l'Ethiopie, l'Ethiopie et la Somalie, plus près de nous, la RDC et le Rwanda. La crise du multilatéralisme africain est exacerbée par le recul des Etats pivots régionaux. « Ils font face à des fractures internes qui obèrent leurs capacités à projeter leur puissance dans leur voisinage et même au-delà ».

L'Union Africaine, pour pallier à l'insécurité continentale, a mis un système multilatéral à trois acteurs : l'acteur continental, l'acteur régional et les Etats. Malgré ces avancées, l'UA fait face aux pesanteurs des Etats qui ne souhaitent pas la projeter vers l'avenir. « Les réformes initiées ont du mal à être appliquées, parce que l'UA s'est attardé à redéfinir les structures, sans définir le logiciel », fait savoir le directeur régional de l'Institut d'Études de Sécurité (ISS) pour l'Afrique de l'Est. Il poursuit : « l'architecture de paix et sécurité est impuissante, elle s'est effondrée, elle a du mal à arbitrer les crises entre Etats et à faire respecter certains principes fondateurs de l'UA, à l'instar du principe de l'inviolabilité des frontières, les génocides au Burundi, les changements anticonstitutionnels et les coups

d'Etats civils ou militaires ».

Selon l'orateur, la création de l'UA s'est faite à un moment de l'exercice du leadership par certains pays africains. On peut citer Olesegoun Obassandjo, Abdoulaye Wade, Bouteflika, Tabo Mbeki et Mohammed Kadhafi. L'UA était un consensus d'idées que ces chefs d'Etats avaient élaborées pour relancer le multilatéralisme africain.

Crise de la puissance

Toutes ces idées ont disparu, parce que les chefs d'Etats se connaissent moins. Peu de chefs d'Etat viennent aux sommets de l'UA. Ils prennent de moins en moins au sérieux les sommets pour discuter sur divers sujets du continent. Les Etats leaders essuient des défaites. Le Nigéria sans le soutien des pays de la région n'est pas capable de résoudre la crise du Boko Haram. L'Afrique du Sud a échoué au Zimbabwe, au Mozambique et au Lesotho. Elle est en danger d'humiliation en RDC. L'Ethiopie est incapable d'avoir de l'influence dans son environnement, à savoir sur le Sud Soudan et la Somalie. En Afrique Centrale, il y a l'Angola dont le leadership est écorné. On ne ressent pas son savoir-faire politique en termes de médiation. L'Algérie a perdu son rôle au Sahel. « Tous ces Etats ont du mal à projeter de la puissance ; ceci dû à une véritable crise de la vision de la puissance en Afrique », conclut Paul Simon Handy.

O. M.

Du plomb dans l'AILE

Paralysée par les égos et le déficit de personnel de qualité, l'institution peine à s'imposer sur le continent.

Analyses d'experts et commentaires se rejoignent sur un point au moins : l'Union Africaine est sur le banc des accusés. Nombreux trouvent qu'elle est impuissante, voire muette face aux conflits qui minent les Etats. Il y a le conflit RDC - Rwanda, le plus récent. Jusqu'ici, ni l'UA, ni les Etats membres ne se sont prononcés, au nom du « principe de la non-ingérence ». Selon le directeur régional de l'Institut d'études de sécurité (Iss) pour l'Afrique de l'Est, prendre l'UA sous ce prisme serait jeté le bébé avec l'eau du bain. Au sein de l'UA, constituée de 55 Etats, il est difficile de prendre des décisions consensuelles. Elles doivent prendre en compte les considérations de chacun. En plus, l'élection à la tête de la Commission se tenant en février 2025, on se demande quel est le profil. Faut-il un technocrate ? Quand on observe l'agir des chefs d'Etat, ils ont été irrités par la présidence de Alpha Oumar Konaré. L'idée qu'ils détestent c'est d'avoir un ex-président ou ancien chef d'Etat à la tête de la Commission de l'UA. Ils accordent

de l'intérêt aux anciens chefs de la diplomatie. « Il sera un exécutant... Ils ne veulent pas d'un candidat avec de grandes ambitions pour l'UA, et qui fait preuve d'indépendance. » affirme-t-il.

Ressources humaines

L'UA emploie 1 700 personnes. En terme quantitatif, c'est insignifiant, et ce n'est non plus la qualité que l'on recrute pour son fonctionnement. Le véritable problème repose sur la qualité du personnel. « Quand je vois le personnel de l'UA, je me demande si les membres ont réussi aux tests de compétence », regrette Paul Simon Handy. « Lorsqu'on observe des officiels de l'UA qui vont négocier pour le futur de l'Afrique à New York, avec les Nations Unies, je reçois des plaintes du staff africain des Nations Unies qui m'appellent pour exprimer leur indignation, la délégation fait honte, trois personnes qui viennent de la commission, elles ont des idées divergentes. Aucune préparation et concertation », s'indigne le directeur de l'Iss de l'Afrique de l'Est.

O. M.

Pr Jean-Emmanuel Pondi

Pour: « Un Conseil de sécurité alimentaire »

L'OUA a été parmi les premières organisations dans le monde à traiter de la question du terrorisme. C'était lors du sommet de juillet 1999 à Alger. On a créé un Centre antiterroriste à Alger (Algérie) qui est toujours là. Ceci pour dire que l'Organisation africaine n'est pas à la traîne. Quand on prend de telles initiatives, on les met de côté. Pour ce qui se passe en RDC, si nous avons les Etats-cela serait imposé. Kaga-du me président Rwanda, doit être traduit devant le tribunal. On ne peut pas laisser ça comme une jurisprudence, cela va déstabiliser l'ensemble de l'Afrique. Ce qui se passe entre la RDC et le Rwanda est très grave. Et le silence assourdissant de l'UA et des Etats africains est d'autant plus assourdissant et inquiétant qu'il établit la position assujettie de nos chefs d'Etat. En novembre 2010, nous étions à Addis-Abeba pour transformer l'UA en autorité. On a travaillé une semaine, on a fini le travail. On a bloqué cela. Nous sommes restés muets devant le Fonds Monétaire Africain qui devrait être à Yaoundé, la Banque de développement qui devrait être à Abuja, la Banque d'investissement devrait être ailleurs. C'est tout ça qui donne de la puissance à l'Afrique. Aujourd'hui, nous sommes en train de redevenir une coquille vide en termes de puissance parce que les outils de notre puissance ont été neutralisés. Pour ce qui est du Conseil de sécurité de l'UA, je dirais que nous tombons dans le piège des Occidentaux qui ramènent tout problème africain sur le champ militaire. Parce que ce sont eux qui contrôlent le marché des armes. Je pense que nous avons tort de tout aborder par l'approche militaire. Le seul conseil de sécurité dont nous avons besoin, est le Conseil de sécurité alimentaire, parce que si cet aspect est résolu, on résout la base qui explique la fragilité de l'homme. C'est le Conseil de sécurité alimentaire qu'il faut pour l'Afrique. Le premier nous maintient à la traîne depuis 64 ans.

Propos recueillis par O. M.



Siège Social: Yaoundé- Cameroun
Tel: (237) 698 432 700 / 675 170 921

Directeur de la publication

TIENTCHEU KAMENI Maurice

Directeur de la rédaction

ASSONGMO NECDEM

Rédaction

NOUMSI Clément, DJON Patrick,
BIDJA Bertin, MBESSITE Olivier,
TCHAKAM Marc, Alain LEUWAT

Infographie

NOUGUEN Steve

Direction commerciale

TIENTCHEU Jean-Paul,
NGABA Françoise, NKUITCHOU Joel

Imprimerie

Le localier



L'AFRIQUE EN EVEIL

Aujourd'hui l'espoir

LE PRIX DE L'ÉVEIL

Concours des meilleures plumes jeunes
des lycées et collèges de Yaoundé

*Un instantané de la revalorisation
de l'écriture*

De Novembre 2024 à Février 2025

Soumissionnez en ligne à l'adresse suivante :

Email : afriqueeneveil@gmail.com

Visitez le site d'Afrique en Eveil : www.afriqueeneveil.org

PRESSE ECRITE

L'AFRIQUE EN EVEIL

Aujourd'hui l'Espoir

Nous sommes une jeune équipe dynamique à votre service et présents sur toutes les plateformes

2 ^{ème} de couverture :	200 000 Fcfa
4 ^{ème} de couverture :	300 000 Fcfa
1 Page intérieure :	150 000 Fcfa
1/2 Page intérieure :	100 000 Fcfa
Double page centrale :	400 000 Fcfa
Bandeau à la Une :	75 000 Fcfa